

REFUS PROVISOIRE TOTAL DE PROTECTION

notifie au Bureau International de l'Organisation Mondiale de la Propriété Intellectuelle (OMPI) selon la règle 17(1) du Règlement d'Exécution Commun a l'Arrangement de Madrid concernant l'enregistrement international des marques et au Protocole relatif à cet Arrangement

<p>I. OFFICE QUI FAIT LA NOTIFICATION :</p> <p>Agence d'Etat pour la Propriété Intellectuelle (AGEPI), rue Andrei Doga, no. 24 / 1, MD-2024 Chişinău, République de Moldova</p> <p style="text-align: right;">Téléphone : (37322) 400 - 541 fax.: (37322) 44-01-19</p>
<p>II. NO DE L'ENREGISTREMENT INTERNATIONAL FAISANT L'OBJET DU REFUS: 1433787</p>
<p>III. NOM ET ADRESSE DU TITULAIRE DE L'ENREGISTREMENT INTERNATIONAL FAISANT L'OBJET DU REFUS :</p> <p>Xiaomi Inc., Floor 13, Rainbow City Shopping Mall II, of China Resources, NO. 68, Qinghe Middle Street, Haidian District, Beijing, Chine.</p>
<p>IV. INFORMATIONS CONCERNANT LE TYPE DE REFUS PROVISOIRE:</p> <p><input type="checkbox"/> Refus provisoire total fondé sur un examen d'office</p> <p><input type="checkbox"/> Refus provisoire total fondé sur une opposition</p> <p><input checked="" type="checkbox"/> Refus provisoire total fondé à la fois sur un examen d'office et sur une opposition</p> <p style="margin-left: 40px;">i) Nom de l'opposant : Apple Inc.</p> <p style="margin-left: 40px;">ii) Adresse de l'opposant : One Apple Park Way, Cupertino CA 95014, États-Unis d'Amérique.</p>
<p>V. INFORMATIONS CONCERNANT LA PORTÉE DU REFUS PROVISOIRE:</p> <p style="text-align: center;">Le refus provisoire total concerne tous les produits et services.</p>
<p>VI. MOTIFS DE REFUS [(le cas échéant, voir la rubrique VII)] :</p> <p><input checked="" type="checkbox"/> Marque(s) antérieure(s):</p> <p><input checked="" type="checkbox"/> <u>Autres motifs</u> : Opposition no. 2683 du 15.05.2019.</p> <p>Le droit exclusif ne s'étend pas sur l'élément « CLOUD » (Le "cloud computing", abrégé en "cloud" (« le Nuage » en français). Le cloud computing correspond à la disponibilité à la demande des ressources du système informatique, notamment du stockage de données et de la puissance de calcul, sans gestion active directe de l'utilisateur. Le terme est généralement utilisé pour décrire les centres de données disponibles pour de nombreux utilisateurs sur Internet. https://en.wikipedia.org/wiki/Cloud_computing), à l'exception d'exécution graphique spécifique, parce que cet élément, étant un terme descriptif, ne peut pas être enregistré indépendamment en qualité de marque.</p> <p>(La Loi no.38-XVI/2008 sur la protection des marques de la République de Moldova, Art. 8(1) b, 10(1), 17(3), 40(1), 43(3), 79(2)).</p>

VII. INFORMATIONS RELATIVES À UNE MARQUE ANTÉRIEURE :

- i) Date et numéro de dépôt et, le cas échéant, date de priorité : **14.03.2013, no. 032875**
- ii) Date et numéro d'enregistrement (s'ils sont disponibles) : **13.02.2014, no. 25134**
- iii) Nom et adresse du titulaire : **CENTRUL DE GUVERNARE ELECTRONICĂ
Piața Marii Adunări Naționale nr. 1, MD-2033,
Chișinău, République de Moldova**

MCloud

- iv) Reproduction de la marque :
- v) Liste des produits et services pertinents (cette liste peut être rédigée dans la langue de la demande antérieure ou de l'enregistrement antérieur) :
cl.42- servicii științifice și tehnologice, precum și servicii de cercetare și de creație, referitoare la acestea; servicii de analiză și cercetare industrială; crearea și dezvoltarea hardware și software de calculator.

- i) Date et numéro de dépôt et, le cas échéant, date de priorité : **07.12.2010**
- ii) Date et numéro d'enregistrement (s'ils sont disponibles) : **05.06.2011, 1081721**
- iii) Nom et adresse du titulaire : **Apple Inc. One Apple Park Way
Cupertino CA 95014, États-Unis d'Amérique.**

- iv) Reproduction de la marque : **ICLOUD**
- v) Liste des produits et services pertinents (cette liste peut être rédigée dans la langue de la demande antérieure ou de l'enregistrement antérieur) :
cl.09- Ordinateurs; périphériques d'ordinateurs; matériel informatique [hardware]; logiciels pour ordinateurs; appareils électroniques numériques mobiles.

- i) Date et numéro de dépôt et, le cas échéant, date de priorité : **07.12.2010**
- ii) Date et numéro d'enregistrement (s'ils sont disponibles) : **06.06.2011, 1087010**
- iii) Nom et adresse du titulaire : **Apple Inc. One Apple Park Way
Cupertino CA 95014, États-Unis d'Amérique.**

- iv) Reproduction de la marque : **ICLOUD**
- v) Liste des produits et services pertinents (cette liste peut être rédigée dans la langue de la demande antérieure ou de l'enregistrement antérieur) :
cl.35- Services de publicité, marketing et promotion; services de conseillers en marketing et publicité; services de promotion des ventes; services de promotion des produits et services de tiers; services d'études de marchés; analyses de réactions à la publicité et d'études de marché; création, préparation, production et diffusion d'annonces publicitaires et produits publicitaires pour des tiers; services de gestion de fichiers et bases de données informatisés; services de traitement de données; recherche, exploration et extraction d'informations, sites et autres ressources disponibles sur réseaux informatiques mondiaux et autres réseaux électroniques et de communications pour des tiers; préparation de contenus d'informations fournis par réseau informatique mondial et autres réseaux électroniques et de communications en fonction des préférences de l'utilisateur; mise à disposition d'informations

commerciales et d'affaires par des réseaux informatiques et réseaux de communications mondiaux; services commerciaux, à savoir diffusion d'annonces publicitaires pour des tiers par réseaux informatiques et réseaux de communication mondiaux; rassemblement de répertoires à des fins de publication sur Internet et autres réseaux électroniques, informatiques et de communications; services de magasins de vente au détail et boutiques de vente au détail en ligne; prestation de services de magasins de détail par Internet et autres réseaux informatiques, électroniques et de communications; services d'abonnements, à savoir fourniture d'abonnements à des textes, données, images, contenus audio, vidéo et multimédias, fournis par Internet et autres réseaux électroniques et de communications; données, images, contenus audio, vidéo, multimédias et textes préenregistrés téléchargeables sur abonnement prépayé ou payant, fournis par Internet et autres réseaux électroniques et de communications; organisation et animation d'expositions, spectacles et conférences de commerce et d'affaires; informations, prestation de conseils et services de conseillers concernant les services précités.

cl.38- Télécommunications; services d'accès à des moyens de télécommunication; communications par ordinateur; communications entre ordinateurs; mise à disposition de musique numérique par voie de télécommunications; transmission électronique de fichiers audio et vidéo en continu et téléchargeables par ordinateur et autres réseaux de communication; remise de messages par transmission électronique; mise à disposition de musique numérique par voie de télécommunications; messagerie électronique; diffusion en continu de contenus vidéo par réseau informatique mondial; transmission électronique de fichiers audio et vidéo par réseaux de communications; informations, prestation de conseils et services de conseillers concernant les services précités.

cl.42- Prestations de fournisseurs de services applicatifs, à savoir hébergement d'applications logicielles; services de conseillers dans le domaine du matériel informatique et des logiciels; informations concernant du matériel informatique ou des logiciels fournis en ligne à partir d'un réseau informatique mondial ou Internet; création et entretien de sites Web; hébergement de sites Web de tiers; mise à disposition de moteurs de recherche permettant d'obtenir des données par le biais de réseaux de communication; mise à disposition de moteurs de recherche de données sur réseau informatique mondial; stockage électronique de données; informations, prestation de conseils et services de conseillers concernant les services précités.

- i) Date et numéro de dépôt et, le cas échéant, date de priorité : **07.12.2010**
- ii) Date et numéro d'enregistrement (s'ils sont disponibles) : **06.06.2011, 1106373**
- iii) Nom et adresse du titulaire : **Apple Inc. One Apple Park Way
Cupertino CA 95014, États-Unis d'Amérique.**
- iv) Reproduction de la marque : **ICLOUD**
- v) Liste des produits et services pertinents (cette liste peut être rédigée dans la langue de la demande antérieure ou de l'enregistrement antérieur) :
cl.38- Diffusion d'images numériques en ligne.

- i) Date et numéro de dépôt et, le cas échéant, date de priorité :
- ii) Date et numéro d'enregistrement (s'ils sont disponibles) : **21.07.2014, no. 1225236**
- iii) Nom et adresse du titulaire : **Apple Inc. One Apple Park Way
Cupertino CA 95014, États-Unis d'Amérique.**



- iv) Reproduction de la marque :
- v) Liste des produits et services pertinents (cette liste peut être rédigée dans la langue de la demande antérieure ou de l'enregistrement antérieur) :

cl.09- Logiciels informatiques pour le téléchargement vers l'amont, le téléchargement vers l'aval, le stockage, la sauvegarde, la transmission, la réception, l'accès, la récupération, la gestion, l'organisation et la synchronisation de données, messages électroniques, documents, images, séquences audio, séquences vidéo, contenus multimédias, publications électroniques, fichiers informatiques et autres logiciels informatiques; logiciels informatiques de suivi de l'emplacement de dispositifs électroniques numériques mobiles; logiciels informatiques à utiliser pour l'accès à Internet ou à d'autres réseaux informatiques ou de communication; programmes informatiques pour gérer des informations personnelles; logiciels de messageries et de courriers électroniques; logiciels de synchronisation de bases de données; logiciels pour la gestion de bases de données.

VIII. DISPOSITIONS ESSENTIELLES CORRESPONDANTES DE LA LÉGISLATION APPLICABLE :

Loi no.38-XVI/2008 sur la protection des marques de la République de Moldova (extrait)

Article 8 Motifs relatifs de refus (1) Hormis les motifs de refus prévus à l'art. 7, on va refuser la marque et dans le cas lorsque la marque: b) est identique ou similaire à une marque antérieure et en raison de son identité ou de sa similitude avec la marque antérieure et en raison de l'identité ou de la similitude des produits ou des services que les deux marques désignent, il existe un risque de confusion dans l'esprit du public consommateur; le risque de confusion comprend le risque d'association avec la marque antérieure. Article 10. Limitation du droit exclusif (1) Le droit exclusif ne s'étend pas aux éléments de la marque qui, ne peuvent pas être enregistrés, indépendamment, en qualité de marque conformément à la présente loi, tels que les termes descriptifs, y compris les termes élogieux, aussi bien que sur les éléments graphiques, présentes par des lignes interrompues ou pointillées, utilisées par le demandeur pour indiquer les parties des produits ou de l'emballage qui ne sont pas revendiquées comme parties de la marque, à condition d'un usage loyal de ces éléments et du respect des intérêts légitimes du propriétaire de la marque et des tiers. (1a) Dans le cas de la limitation prévue au paragraphe 1, la marque sera examinée dans l'entiereté de ces éléments, y compris ceux sur lesquels le droit exclusif ne s'étend pas, au but d'établir la similitude de celle-ci avec des autres marques. (1.) La limitation du droit exclusif peut se référer seulement aux catégories des produits et/ou services revendiqués dans la demande pour lesquels les éléments de la marque ne peuvent pas être enregistrés indépendamment en qualité des marques. Règle 17(3) du Règlement d'exécution de l'Arrangement et du Protocole de Madrid Article 40. Opposition (1) Pendant trois mois à compter de la date de publication de la demande d'enregistrement de la marque, toute personne intéressée, peut former une opposition à l'enregistrement de la marque sur le motif que l'enregistrement de celle-ci devrait être refusé conformément à l'art. 8 et/ou à l'art. 7, selon le cas. Article 43. Rejet de la demande d'enregistrement de la marque (3) Si la marque contient des éléments dépourvus du caractère distinctif et qui, au sens de l'art. 7, ne peuvent pas être enregistrés indépendamment comme marque, pour tous ou pour une partie des produits/services revendiqués et l'introduction de ces éléments dans la marque peut créer des doutes sur la limite de protection de la marque, AGEPI peut demander comme condition pour l'enregistrement de la marque, au demandeur de déclarer, dans un délai de 2 mois à compter de la réception de l'avis mentionné au 2-ième paragraphe, qu'il renonce à l'invocation d'un certain droit exclusif sur ces éléments. Cette déclaration est publiée en même temps avec la publication des informations sur l'enregistrement de la marque. Article 79. Procédure d'examen de l'enregistrement international notifiée par le Bureau International (2) Par dérogation de l'article 39 l'alinéa (1) et de l'article 40 l'alinéa (1), l'observation et l'opposition contre un enregistrement international peut être formée dans un délai de six mois à compter de la date de publication officielle par le Bureau International de l'information relative à l'extension des effets de cet enregistrement international dans la République de Moldova.

IX. INFORMATIONS CONCERNANT LA POSSIBILITÉ DE PRÉSENTER UNE REQUÊTE EN REEXAMEN OU UN RECOURS :

- i) Délai pour présenter une requête en réexamen ou un recours : **deux mois**, à compter de la réception du présent refus.
- ii) Autorité auprès de laquelle la requête en réexamen ou le recours doit être déposé : **Agence d'Etat pour la Propriété Intellectuelle (AGEPI)**, (voir rubrique I ci-dessus)
- iii) Nécessité de déposer la requête en réexamen ou le recours dans une langue particulière ou par l'intermédiaire d'un mandataire qui a son adresse sur le territoire de la partie contractante : la requête en réexamen doit être présentée dans la **langue officielle** de la République de Moldova ; assistance d'un mandataire local (art.29(2), (3) de la Loi No. 38/2008) ou d'une personne affiliée ou un représentant de celui-ci (art.29(2¹) de la Loi No. 38/2008) **obligatoire**.
- iv) Conditions supplémentaires, le cas échéant : la requête en réexamen doit être présentée sur un **formulaire standard** approuvé par AGEPI <http://agepi.gov.md/en/formulare/trademarks>, faisant l'objet de paiement de la **taxe prescrite**.

X. SIGNATURE OU SCEAU OFFICIEL DE L'OFFICE QUI FAIT LA NOTIFICATION :**XI. DATE D'ENVOI DE LA NOTIFICATION AU BUREAU INTERNATIONAL : 2019.10.25**